





P4

TRAVAUXAméliorer votre cadre de vie

P11

ENVIRONNEMENTUne politique de l'arbre

P12

UNESCOUne nouvelle étape





PERMANENCES

sur rendez-vous au 0297520686



Olivier LEPICK, Maire Conseiller communautaire à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL, 1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales et du Personnel



Sylvie ROBINO,Adjointe chargée des Affaires Sociales et du Logement



Loïc HOUDOY,Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Pascal LE JEAN, Adjoint chargé des Finances, du Développement Économique et du tourisme



Nadine ROUÉ, Adjointe chargée des Animations et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS, Adjoint chargé de l'Aménagement et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT, Conseiller délégué aux Travaux, à la Propreté, à la Sécurité et à l'Environnement



Michel DURAND, Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ, Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste de vos 27 représentants au Conseil municipal, ainsi que leurs délégations, sur www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton	p.3
Carnac aménage	p.4-8
Carnac citoyen	p.9
Carnac patrimoine	p.10
Carnac préserve	p.11
Carnac environnement	p.12
Carnac festif	p.13
Forum	p.14
Carnac pratique	p.15
Retour en images	p.16

À VOS AGENDAS!

Cérémonie des vœux

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à participer à la cérémonie des vœux le samedi 20 janvier 2017, à 11h, en salle du Ménec. Ouverte à tous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site de la ville www.carnac.fr, rubrique vie associative. Ils doivent être complétés et retournés en mairie, avec l'ensemble des pièces demandées, avant le 15 janvier 2018.

Les subventions seront soumises au vote du conseil municipal au 1^{er} trimestre.





ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Éloge de l'engagement citoyen

Présent lors du dernier congrès des maires qui s'est déroulé à Paris au mois de novembre dernier, i'ai été très peiné de constater un découragement certain chez de nombreux maires de France. Pourtant, à la réflexion, est-ce vraiment très surprenant? Quand on additionne la complexité croissante des dispositions législatives très souvent « hors-sol » votées à l'Assemblée Nationale que les maires doivent pourtant appliquer, la disparition progressive, depuis quelques mois, des leviers d'action des élus locaux au terme de ce qui constitue une véritable re-centralisation, les promesses non tenues de la simplification administrative qui éloignent les décisions des élus locaux et donc des citoyens sans réduire la dépense publique, une administration d'État pas toujours bienveillante, les exigences exprimées avec de plus en plus de véhémence de la part de certains concitoyens trop souvent iniustement critiques et consommateurs passifs de services, que reste-t-il dans le panier des maires et des élus locaux ? C'est très simple, beaucoup de soucis, de temps loin de leur famille, peu de satisfaction personnelle, la frustration immense de devoir appliquer des mesures qu'ils savent parfois néfastes pour leur territoire. Et je ne pense pas à Carnac quand je dis cela car je suis un maire heureux et privilégié, je pense aux maires et adjoints de nombreuses petites communes qui gèrent, en même temps que leur vie professionnelle, l'ensemble de la vie de leur cité avec un unique secrétaire de mairie, se battent pour boucler leur budget, se lèvent en pleine nuit pour un décès, un accident, marient le samedi, se font vilipender pour un lampadaire défectueux, un rond-point dangereux, une subvention non versée. Tous ces élus que l'on qualifie parfois avec mépris à la capitale de « petits » sont pourtant certainement parmi les plus nobles servants de notre République. Ils méritent notre admiration et notre respect. J'ai la chance immense d'être le premier magistrat d'une commune incroyable et d'être entouré d'une équipe d'élus et de fonctionnaires engagés et compétents dont je suis particulièrement fier. Je profite donc de cette tribune pour rendre également un hommage particulier à Armelle Moreau, qui a choisi il y a quelques semaines, pour des raisons personnelles et professionnelles, de renoncer à sa délégation d'adjointe et cependant de demeurer conseillère municipale, fonction élective qu'elle occupe sans discontinuer depuis 2004. Depuis cette date, elle n'a cessé d'être au service des carnacois et des carnacoises, elle le demeure donc et pour cela, comme d'ailleurs l'ensemble des membres du conseil municipal, majorité et opposition, je lui dois, je leur dois, ma sincère gratitude.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Olivier LEPICK Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

Meuleudi da engouestl ar geodederion

Bet e oan e kendalc'h ar vaered a oa e Pariz e miz Kala-Goañv paseet ha droug kalon am eus bet é welet pegen fallgalonet e oa lod maered a Frañs. Mes p'em soñjer mat, ha souezhus eo kement-se ? Luzietoc'h-luziet e vez ar skridoù lezennel votet gant ar Vodadenn Vroadel, meur a wezh « distag a-zoc'h an dachenn », haa e rankont bout lakaet da dalvout aant ar vaered, bihanoc'h-bihan e vez beli an dilennidi lec'hel a-c'houde un nebeud mizioù ken ma c'heller gober anv ag ur awir adkreizennadur, n'eus ket bet dalc'het da bromesaoù an eeunadur melestradurel ha pellaet eo an dilennidi lec'hel hag ar geodederion d'o heul doc'h an divizoù, hep na vehe bet bihanaet an dispianoù publik, ne vez ket madelezhus ar velestradurezh-Stad atav, taeroc'h-taer e vez rekizoù lod keodederion, re alies é varn prim hag int implijerion ag ar servijoù hep gober tra ; pa vez graet ar gont, petra a chom gant ar vaered hag an dilennidi lec'hel? Aes a-walc'h eo respont: paot mat a soursioù, kalz amzer pell a-zoc'h o familh, nebeut a gontantamant personel, ar awall santimant e chomont àr o c'hoant pa rankont lakaat diarbennoù e pleustr ha bout ma ouiont e c'hellont bout drastus evit an tiriad. Ha pa lâran kement-se ne soñjan ket e Karnag kar ur maer eürus on ha ne 'm eus ket da glemm. Soñjal a ran er vaered hag en eilmaered en e-leizh a gumunioù bihan hag a rank derc'hel gant o micher ouzhpenn meriñ buhez o c'heoded, gant sikour ur sekretour ti-kêr hepken, stourm evit skoulmiñ daou benn o budied, sevel e-kreiz an noz evit unan marv, ur gwallzarvoud, lidiñ un eured da Sadorn, bout dismegañset a-gaoz d'ul lamp-straed ned a ket en-dro, ur c'hroashent-tro dañjerus, ur skoaziadenn ha n'eo ket bet roet. Razh an dilennidi-se a vez graet dilennidi « bihan » anezhe er gêr-benn, gant dispriz a-wezhioù, ha neoazh int, sur a-walc'h, e-mesk servijerion uhelañ hor Republik. Estlamm ha doujañs a zeleomp dezhe. Chañs bras am eus bout e penn ur gumun hep he far ha stad zo ennon bout tro-ha-tro din ur bare dilennidi ha kargidi engouestlet ha barrek. An dribunell-mañ a ro tro din da rentiñ enor da Armelle Moreau he deus choazet laoskel he c'harg eilmaerez un nebeud sizhunioù zo, evit abegoù personel ha micherel, ha derc'hel da vout kuzulierez-kêr, ur garg hag he deus abaoe 2004. A-c'houde an amzer-se he deus dalc'het, hep arsav, da vout e servij Karnagiz ha Karnagenned. Bout e vo c'hoazh hag evit an dra-se e ouian grad doc'hti koulz ha doc'h razh izili ar c'huzul-kêr, ar muianiver haa an tu-enep. Gouelioù dibenn-blez laouen a hetan deoc'h.

> Olivier LEPICK Maer Karnag

Carnac aménage

En campagne, au bourg ou à la plage, de nombreux travaux sont engagés au sein de la commune. Qu'ils soient confiés à une entreprise, par le biais d'un marché public, ou gérés par les agents de la commune, ces travaux améliorent le cadre de vie des Carnacois.

Nous vous invitons à en découvrir quelques-uns, réalisés en cette fin d'année ou en cours.

1 Le giratoire des Korrigans opérationnel



Aménagé afin d'améliorer la sécurité des enfants sortant ou entrant dans les bus scolaires, le carrefour a été testé au retour des vacances de la Toussaint et la satisfaction est au rendez-vous!

À l'inverse des autres chantiers, celui-ci a été organisé durant les vacances afin d'être opérationnel pour la rentrée de la Toussaint.

Adapté pour favoriser la giration des bus afin que ces derniers ne bloquent plus les voies, ce nouvel aménagement présente également un quai bus élargi pour sécuriser la sortie des élèves.

La circulation ne pourra pas s'opérer par la voie longeant le quai bus lors des descentes et montées des enfants. Les véhicules pourront emprunter la rue de Poulperson. Un éclairage à LED et un aménagement paysager avec plantations vont compléter l'ensemble.

Merci aux riverains et aux usagers pour leur patience durant cette période de travaux.

DES TRAVAUX EN CAMPAGNE



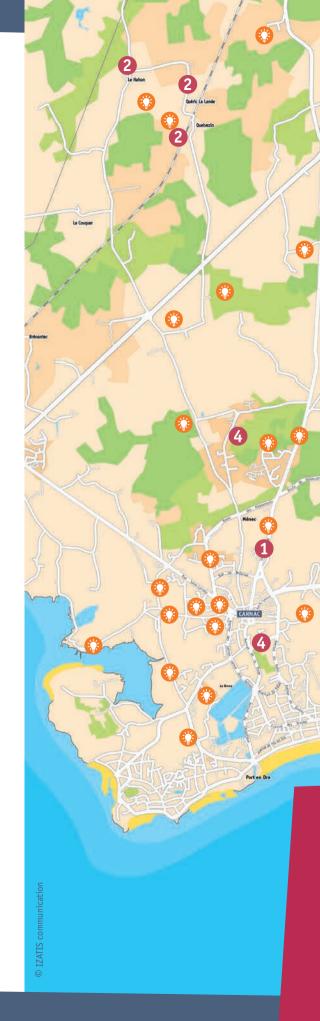
Éclairage public à la campagne

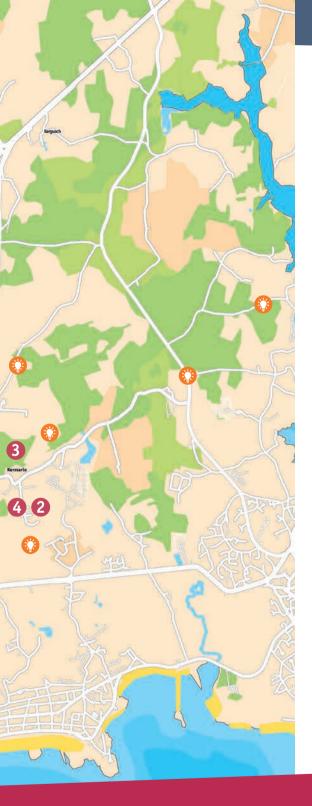
Dans le souci de mettre en place un éclairage public qui permette de faire des économies d'énergie, la commune a mis en place un programme pluriannel de renouvellement de l'éclairage public.

C'est en campagne et à l'ouest du bourg que les travaux se poursuivront à compter de janvier 2018.

Outre le choix de luminaires plus performants utilisant les LED, le choix des emplacements s'opère de manière plus judicieuse en privilégiant l'éclairage de secteurs dangereux ou nécessitant une attention particulière comme les carrefours.

Ce sont ainsi plus de 250 lanternes qui vont être renouvelées.





VOS DOCUMENTS EN LIGNE!

- ► Enquêtes publiques conduites par la commune de Carnac et AQTA sur le zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet de ville rubrique Urbanisme / Travaux en cours.
- ➤ Retrouvez le diaporama relatif à l'aménagement du **boulevard de la plage** en rubrique Travaux d'aménagement. ■

2 Vitesse limitée : une signalisation au sol

Suite aux réunions de quartiers et pour répondre à la demande des habitants des villages ou lieux-dits, une nouvelle signalisation va être inscrite sur le tapis d'enrobé pour indiquer la limitation de vitesse à 30 ou à 50 km/h. La sécurité des villages est en effet primordiale.

Kergrim, Quéric La lande, Kerluir, Quelvezin et le Hahon sont ainsi concernés.

Poursuite des travaux du cheminement des piétons du sentier Nord des Mégalithes



Le premier tronçon de l'aménagement du cheminement des piétons derrière les alignements du Ménec entre le village et la route du Hahon a été réalisé avant l'été.

La seconde tranche des travaux a débuté après la saison estivale.

Le revêtement choisi est en sable stabilisé renforcé. Dans les zones humides, voire inondées l'hiver, des platelages en chêne ont été réalisés, rendant possible le cheminement des randonneurs toute l'année.

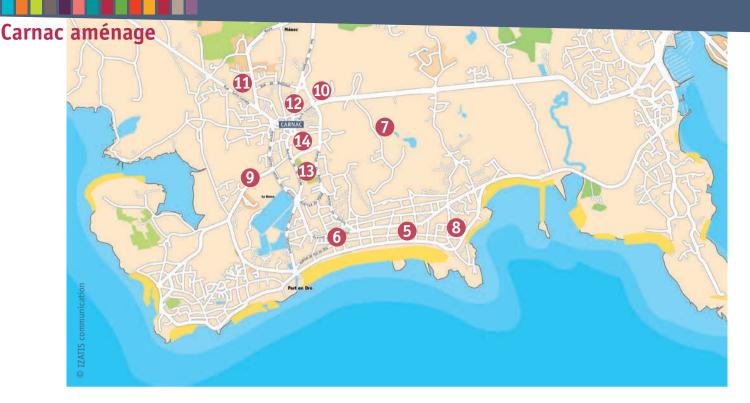
À l'issue de ces aménagements opérés en 2017, ce sont au total 1200 mètres linéaires de chemins réhabilités entre le village du Ménec et la Petite Métairie de Kermario.

Cette création d'aménagement au Nord des Alignements de Carnac a été rendue possible grâce au partenariat entre les propriétaires privés, le Conseil départemental, le Centre des Monuments nationaux, et la Ville de Carnac.

4 Réfection de voiries

Les enrobés des chemins de Kerluir, du Roch et de Kerlann ont été refaits en cette fin d'année.





5 Effacement des réseaux avenue de Kermario



Afin de remplacer les lignes aériennes du téléphone et de l'éclairage public devenues vétustes, des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours avenue de Kermario. Outre le fait d'enterrer les lignes, les ampoules utilisées pour l'éclairage public sont remplacées par des ampoules à LED permettant des économies d'énergies. Ces travaux se poursuivent jusqu'au printemps 2018. Pendant toute la durée des travaux, la route est barrée par tronçons au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Des panneaux de déviations sont installés sur le site. Les déviations s'effectuent soit par le Boulevard de la Plage, soit par l'avenue des Druides.

Afin que le sol ait le temps de se stabiliser suite aux travaux, l'enrobé ne sera pas fait immédiatement. La voirie risquerait en effet de se déformer. Elle sera donc refaite fin 2018 au début 2019.

Travaux à l'Office de Tourisme de la plage



La rénovation de l'Office de Tourisme de la plage est en cours avec une réouverture prévue le 1er avril 2018, au démarrage de la saison.

Pendant ces travaux, l'accueil s'effectue à l'Office de Tourisme du bourg du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



7 Travaux sur les réseaux d'eau

Le réseau d'eau pluvial va être renforcé entre le Ranguhon et la Station d'Épuration de Kergouellec. Les travaux vont débuter au premier trimestre 2018.

Carnac aménage



8 Aménagement extérieur des Tennis de Beaumer

Pour valoriser l'environnement des abords du Tennis-Club de Beaumer, deux premières tranches de travaux ont été réalisées côté avenue de Kermario et côté allée des Goémons. La troisième phase concerne la partie Nord côté allée des Tennis. Comme précédemment, il a été procédé à l'abattage des arbres, au rognage des souches, aux travaux de clôture. Le réaménagement de l'entrée du Tennis-Club est programmé avec des plantations d'espèces mieux adaptées. La phase de finition a eu lieu en décembre. Ces travaux sont l'œuvre d'entreprises privées et des services techniques de la Ville.

Poursuite des travaux à la fontaine du Braden, avenue de Saint-Colomban



La maçonnerie de la fontaine du Braden, avenue de Saint-Colomban, est réalisée par les services techniques de la ville. Il reste à terminer les murs d'enceinte dans le même esprit de conservation, pour réhabiliter ce monument du patrimoine local.

Sécurisation du pourtour des écoles

Dans le cadre de la sécurisation des périmètres des écoles, des barrières de type « croix St-André » seront installées autour des entrées des établissements scolaires ainsi que des marquages réservés aux piétons. Le pourtour Nord et Ouest de l'école St-Michel sera effectué en premier avant l'aménagement de l'entrée Est de l'école des Korrigans dès la fin de la réalisation du restaurant scolaire.



Stade du Ménec

Après les deux premières phases de réaménagement paysager du stade municipal du Ménec, les travaux concernaient la partie Sud du terrain d'honneur. Les pins « insignis » qui présentaient des risques pour la sécurité des usagers du complexe sportif (chutes de branches et voirie du pourtour endommagée par les racines) ont été abattus. Dans le cadre de la politique de l'arbre de la ville, leur remplacement est prévu (voir page 12).

12 Des salles plus polyvalentes

La salle des expositions est en cours de réaménagement pour accueillir les exposants et les représentants d'associations lors des animations.

13 De nouveaux jeux à Césarine



Un téléphérique et un nouveau jeu accessible pour les 2-14 ans avec trois entrées différentes par tranches d'âges ont pris place à Césarine cet automne.

14 Travaux au Presbytère

Des changements d'huisseries sont programmés au presbytère rue de Colary cet hiver et au printemps.

Gérard Marcalbert, conseiller délégué aux travaux

« Les travaux en campagne sont une de nos priorités. Nous avons ainsi lancé un vaste plan de réfection des voiries et d'enfouissement des réseaux. À l'écoute des riverains nous allons également mieux signaler la limitation de vitesse à l'entrée des villages. »



Carnac aménage

15 Liaison Bourg Plage

Parce que le réseau d'eau pluvial de l'avenue de la Poste et de la rue de St-Colomban étaient en mauvais état, des travaux ont été effectués fin d'année.

Ils permettent d'améliorer la gestion des eaux pluviales du bourg conformément aux prescriptions issues du schéma directeur des eaux pluviales qui a récemment fait l'objet d'une enquête publique.

Ces travaux sont la première étape de la rénovation de la liaison bourg-plage qui se poursuivra par l'effacement des réseaux avant la rénovation complète.

16 Restaurant scolaire



Les travaux du nouveau restaurant scolaire, implanté sur la partie haute de l'école des Korrigans, vont débuter au printemps pour une durée prévisionnelle d'un an. Les repas seront confectionnés sur place et le service effectué à table pour l'ensemble des élèves. Il n'y aura donc plus de ligne de self.

Outre l'espace cuisine et la salle de restauration, des sanitaires pour les petits et grands, une entrée, distincte de celle de l'école et un parking pour les enseignants et le personnel vont être créés.



17 Des travaux de défense à la mer

La ville va réaliser des travaux de défense à la mer dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) afin de se conformer aux directives du Préfet. Des travaux d'enrochement visant à combler la brèche de Port-En-Dro vont ainsi être effectués. Bien que contestant la réalité des brèches définies, la commune fait le choix d'engager les travaux pour se mettre en conformité avec le PPRL.

Un enrochement va être effectué et des gradines permettant à la fois de protéger et d'offrir un espace agréable vont être créées.

Les travaux ont été approuvés par l'État et une demande à travailler sur le Domaine Public Maritime est en cours. Ils doivent également prendre en compte les contraintes relatives à la loi sur l'eau.

La commune va lancer la consultation des entreprises pour un démarrage des travaux en fin d'année 2018. Ils seront conduits en coordination avec l'aménagement du boulevard de la plage afin d'être ensuite intégrés dans le projet global.



Carnac citoyen



ESPACE CULTUREL TERRAQUÉ

« Terraqué » a été récompensé pour ses efforts en matière d'accessibilité et a obtenu le label Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicap, (moteur, auditif, visuel et mental) et le Prix Facile à Lire catégorie Médiathèque.

13 bibliothèques avaient participé à ce concours : Carnac a décroché le titre pour avoir organisé 14 manifestations en collaboration avec le CCAS, l'Esat de Brec'h et le Foyer Logement.

Les aménagements successifs installés ont aussi permis de faire profiter à tous de cet équipement culturel local.

BILAN DE LA COLLECTE ALIMENTAIRE

Les 24 et 25 novembre derniers, à l'appel du CCAS de Carnac, des bénévoles se sont mobilisés pour récolter des denrées à l'entrée des supermarchés carnacois, toujours mobilisés. Les écoles et collèges de la commune ont eux aussi participé.

Ce sont ainsi près de 2 tonnes de denrées récoltées cette année pour la seule commune de Carnac.

En 2016, la collecte alimentaire a permis de distribuer près de 8 100 repas sur la commune de Carnac. 35 foyers carnacois bénéficient ainsi de cette aide.

Merci à tous !

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs accueillera les enfants à compter du 2 janvier 2018. Il sera fermé du 26 au 29 décembre c'est-à-dire la première semaine des vacances de Noël.



LES ANIMAUX INTERDITS SUR LES PLAGES

Les animaux sont interdits toute l'année sur l'ensemble des plages de Carnac. Nous remercions les propriétaires de bien vouloir respecter cette interdiction qui est liée à la

labellisation « Qualité des eaux de baignade ». Les contrevenants risquent une amende qui peut aller de 38€ à 150€, à laquelle s'ajoutent les frais de justice puisque l'amende est décidée par le tribunal. ■

Les trottoirs ne sont pas des crottoirs!

Nous vous rappelons que vous devez ramasser les déjections de votre animal. Pensez à vous munir des sacs. Des sacs sont gratuitement à disposition dans plusieurs lieux de la commune : le long du boulevard de la plage, au jardin de césarine etc... Tout contrevenant devra s'acquitter d'une amende de 68€. ■



L'AVAP: UNE EXPOSITION EN MAIRIE

Actuellement en phase d'étude et préalablement à l'enquête publique qui aura lieu en juillet et août 2018 (voir calendrier dans magazine n°57) une exposition expliquant les grands principes de l'AVAP va être installée en mairie fin décembre.

Préserver le patrimoine mais aussi le valoriser en organisant ou en soutenant un programme d'animations le mettant en lumière sont les axes retenus par la municipalité. Le festival Terraqué qui a pris place au sein des chapelles et de l'église St-Cornély, l'exposition sur la toponymie à Terraqué et le jeu qui l'accompagnait, les conférences organisées par le Musée et les amis du Musée... concourent à valoriser ce patrimoine.

ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUPÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !

Dans chaque numéro du Carnac Magazine nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement, par le biais d'une photo zoomée sur un détail. Dans le précédent, nous vous présentions le détail d'une villa de la grande plage au balcon caractéristique.

Deux hommes, M. Payot, banquier et homme d'affaires parisien, et Désiré Jamet, entrepreneur de travaux publics de Plouharnel, sont à l'origine de la station balnéaire.

Ils acquièrent les terres du sud de Carnac en 1899 dans le but d'y créer d'abord une ligne de chemin de fer qui reliera Étel à La Trinité-sur-Mer en desservant la grande plage de Kerlois ; ils créent à cette occasion la Société Anonyme de Carnac-Plage.

Dans le même temps, ils font aménager Carnac-Plage qui n'est, encore, qu'un lieu naturel en proie à l'océan. Ils établissent le plan du futur lotissement vers 1905, définissant les lots constructibles et le réseau de voies qui les distribueront.

Les premiers terrains sont achetés par de riches propriétaires qui y font construire leurs villas, telle la villa « Les Murets » de Charles Keller, bâtie en 1899 ; la pointe Ty-Bihan est devenue la pointe Keller à cette occasion. De la même manière, le château Churchill édifié en 1904 a donné son nom à l'actuelle pointe Churchill.



Ces villas qui donnent aujourd'hui encore tout le charme de Carnac-Plage arborent toujours leurs balcons si caractéristiques. ■



Devinez d'où cet élément provient.

Alors: « où se cache ce détail? » Indice: « au cœur du bourg authentique »

Vous avez trouvé:

Partagez votre réponse sur la page facebook @villedecarnac et prenez-vous en photo devant!

Vous cherchez encore:

Rendez-vous dans le prochain Carnac Magazine ou sur @villedecarnac pour obtenir la réponse! ■



DES ANIMATIONS POUR VALORISER LE PATRIMOINE

La valorisation du patrimoine reste une volonté de la municipalité, qui pour le préserver, s'est engagée dans la création d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (voir page 10). Des animations de valorisation ont régulièrement lieu. Ainsi, en préambule aux Journées Européennes du Patrimoine, les auditeurs mélomanes du Festival Terraqué ont pu apprécier les architectures du patrimoine local dont les chapelles et l'église du 17e siècle.

Au cours des journées du patrimoine, les associations des chapelles ouvertes (St-Colomban, St-Guénolé à Coët-a-Tous, et Kergroix) ont enregistré une centaine de visiteurs.

951 visiteurs ont choisi de découvrir le Musée de Préhistoire lors de ces journées. Ils ont apprécié les démonstrations et explications des médiateurs.

Au Centre des Monuments Nationaux, 2442 visiteurs se sont rendus sur les sites des Alignements de Carnac au cours des deux journées.

Enfin à l'Espace Culturel Terraqué, le public a découvert une exposition sur la toponymie « Mona cherche sa route » offrant les clés de la compréhension du territoire breton.

Des journées pour les scolaires

Le Musée de Préhistoire et le Centre des Monuments Nationaux organisent conjointement « Une journée mégalithique à Carnac ». Destinées aux scolaires, ces journées d'animations mettent en valeur la complémentarité entre les 2 structures pour proposer une journée exceptionnelle aux élèves.

UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS L'UNESCO

Début octobre, une délégation* a présenté le dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des mégalithes de Carnac, du golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon devant le comité national des biens français au patrimoine mondial (CNBFPM). Composé d'experts il est chargé d'accompagner et d'expertiser les dossiers de candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

La délégation a présenté deux aspects fondamentaux du projet : la « valeur universelle et exceptionnelle des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan ainsi que les critères d'authenticité et d'intégrité » et son analyse comparative avec près de 161 sites dans le monde.

Il s'agit de la seconde des quatre grandes étapes qui constituent le processus de construction d'un dossier.



À présent les travaux qui concernent la délimitation du bien et le plan de gestion vont être initiés.

* La délégation de Paysages de mégalithes était emmenée par Olivier Lepick, maire de Carnac et président de Paysages de mégalithes et composée de Philippe Bélaval, directeur du centre des monuments nationaux, d'Yves Coppens, président du comité scientifique de Paysages de mégalithes, de Christine Boujot, archéologue et vice-présidente du comité, Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie, de Victoire Dorise, chargée de mission Patrimoine mondial et de Jean-Baptiste Goulard, délégué général de Paysages de mégalithes.

UNE POLITIQUE DE L'ARBRE, POUR QUOI FAIRE?

La ville de Carnac dispose d'un patrimoine naturel particulièrement important. Cependant, depuis plusieurs années le massif forestier se fragilise.

Aussi, pour s'assurer d'une gestion adaptée de ce patrimoine naturel, la ville a mis en œuvre une politique de l'arbre lui permettant de définir les règles en matière d'abattage et de plantation.

Il est, en effet, souvent difficile de prendre la décision d'abattre un arbre.

Quand un arbre est mort, qu'il présente un très mauvais état sanitaire (maladies champignons, dépérissement) ou qu'il constitue un danger pour la sécurité des biens et des personnes, son abattage s'avère nécessaire.

C'est également le cas si les arbres se situent dans l'emprise d'un futur projet d'aménagement et que l'implantation de celui-ci ne peut être modifiée du fait de la topographie ou de la configuration des lieux.

Replanter après l'abattage

L'abattage d'arbres est toujours assorti d'un remplacement, peut-être pas au même endroit, si la configuration des lieux ou les aménagements ne le permettent pas, ni avec les mêmes espèces afin de préserver l'identité et le charme de notre station balnéaire.



C'est ainsi que dans le secteur du stade du Ménec, les pins insignis ont été remplacés sur site par des arbres tiges et demi- tiges : 3 chênes, 7 merisiers, 33 pommiers fleurs, 85 arbustes de terre de bruvère.

Aux abords du tennis-club de Beaumer (allée des Goémons), 20 mûriers ont pris la place des peupliers qui se développaient dans les lignes électriques. À l'intérieur, un alignement de 21 chênes pédonculés et 6 arbres d'ornement remplacent les anciens conifères.

Aujourd'hui, dans les espaces verts du lotissement de Rosnual, qui n'avait aucune plantation, 7 pommiers, 6 poiriers et 1 cèdre créent une ambiance végétale et procurent un peu d'ombre. Dans l'avenue d'Arvor, 8 lilas des Indes ont été plantés en alignement.

Sur l'ensemble du territoire communal, ce sont plus d'une cinquantaine d'arbres et arbustes qui ont été remplacés ou rajoutés en 2017, et **247 arbres depuis 2014.**

Et parce qu'agir durablement c'est aussi recycler : tous les arbres coupés sont broyés pour en faire des plaquettes de chauffages destinés à l'intercommunalité.

Déclarer ses prévisions d'abattage

Chez vous, lorsque vous souhaitez abattre un arbre, nous vous invitons à en faire la déclaration en mairie. Pourquoi ? Tout simplement parce que des agents de la commune vont venir chez vous, vous conseiller sur les techniques et les essences à privilégier pour le reboisement, afin d'éviter de planter des essences non adaptées ou invasives.

Élagage des arbres : une obligation des propriétaires

Chaque année, des travaux d'élagage pour la mise en sécurité et l'entretien de l'ensemble du patrimoine arboré de la ville, sont réalisés par la commune.

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres, arbustes et haies dont les branches débordent sur la voie publique.

Les différentes réglementations existantes issues du code de la voirie routière, du code de l'environnement, du code civil et du code rural prévoient en effet que les arbres, les branches et les racines qui dépassent sur le domaine public routier doivent être coupés régulièrement à l'aplomb des limites par les propriétaires.

► Certaines opérations d'élagage peuvent être mutualisées, renseignez-vous en mairie. La fin de l'année sera magique et festive à Carnac. Voici un avant-goût du programme qui vous attend!

tin d'année * enchantée à Carnac

VOS TEMPS FORTS

• Du 23 décembre au 8 janvier

> Marché de la St Sylvestre et des artistes

Réalisez de belles emplettes pour les fêtes avec le marché de Noël et de la St-Sylvestre!

Par l'association Planète Terre. Chapelle de la Congrégation, place de la Chapelle, de 9h30 à 19h30. Entrée libre.

• Du 26 au 30 décembre

> Mini ferme de 10h à 19h. Gratuit.



> 1 2 3 ... jouez !

De 11h à 17h. Jeux traditionnels en bois. Gratuit. Place de la mairie.



AU CŒUR DU BOURG

• Du 23 décembre au 8 janvier

> Exposition de la crèche de Noël Cadeau de la ville d'Illertissen jumelée avec Carnac. Mairie de Carnac.

• Mercredi 27 décembre

> Chalet gourmand



Vente de vin chaud et chocolat. Par le Lion's club, 9h30-19h, place du marché, puis place de la mairie.

> Venez danser

De 18h à 20h, salle des expositions. Art et culture.

• Jeudi 28 décembre

> Tartiflette géante

Vente de vin chaud et aubade du Bagad de Carnac. Par le comité de jumelage Carnac-La Clusaz. Vente de reblochons fermiers provenant de La Clusaz. Place de la mairie.

18h30. Réservations à partir de 15h.

• Vendredi 29 décembre

> Après-midi bavaroise

Vente de produits Bavarois et locaux sur place ou à emporter à partir de 15h.

Par le comité de jumelage Carnac-Illertissen, Place de la mairie.

> Musique et danse bretonne

- Fest Deiz avec Jean Marc Rio et Odile et les sonneurs Dunel / Bonet.
 De 16h à 18h. Par l'association Mein Mor Ha Lann.
- Animation avec le duo de musique bretonne composé de Vincent Ribouchon et Joël Paulo à 19h. Place de la mairie.

• Jeudi 4 janvier

> Spectacle de Noël

« Tiroirs secrets » par la Cie « Écoutez Voir », spectacle à partir de 8 ans à 15h. Musée de Préhistoire.



ET AUSSI...

• Du 10 au 28 décembre

Noël au village de Saint-Colomban Crèche de Noël et arbre à message pour le plaisir de tous à la chapelle de St-Colomban.

Les 24, 26, 27 et 28 décembre de 14h30 à 17h : jeux Bretons, pêche à la ligne, concours de dessin (pour les enfants). Nombreux lots. Dégustation d'huîtres, de crêpes, confitures, caramel, chocolat chaud et vin chaud. St Colomban.

• Dimanche 24 décembre

> Grande journée du Père Noël!



Goûter et arrivée du Père Noël en bateau – À partir de 16h. Yacht-club.

• Mardi 26 décembre

> **Projection d'un dessin animé**Au cinéma Rex à 14h30 suivie d'un goûter au Casino à 16h30.
Par l'Union des Commerçants. Gratuit.

rai tomon des commerçants. diatuit

• Les 27, 28, 29 et 30 décembre

Lise M ouvre son atelier
 Empreintes végétales

 Entrée libre. 16h00 à 18h00 - La
 Petite Métairie, Carnac.

Au cœur des alignements

Visites avec un guide conférencier au cœur des alignements (1h) les 26, 28, 29, 30, 31 décembre à 15h et les 2, 4, 5 janvier à 15h. Maison des mégalithes.

> Balade insolite: Menhirs, histoires et chocolats (2h): les mercredis 27 décembre et 3 janvier à 14h30. Sur réservation. Rendez-vous à la Maison des Mégalithes.

• Au Musée de Préhistoire

- > Visites guidées chaque jour à 11h sur « Les légendes carnacoises » ou le mégalithisme à Carnac du 23 décembre au 8 janvier.
- > Atelier « Musique » à 14h30 les 26 décembre et 5 ianvier.
- > Atelier « Poterie » à 14h30 les 27 décembre et 2 janvier.
- > Atelier « Attrape-rêves » à 14h30 les 28 décembre et 3 janvier.
- > Visite guidée à 14h30 les autres jours (sauf les 24 et 31 décembre).
 Rendez-vous au Musée de Préhistoire.









Carnac à votre image

Cet automne a été marqué par de nombreux travaux sur l'ensemble du territoire carnacois : giratoire des Korrigans, office de tourisme de la plage, enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et de l'éclairage public en campagne... Bien que nécessaires à la vitalité et à l'entretien de notre commune, ces travaux sont souvent source de nuisances et de perturbations, malgré les efforts que nous déployons pour tenter de les minimiser. Aussi, avant d'entamer d'autres chantiers importants (boulevard de la plage, restaurant scolaire, travaux de défense à la mer, liaison bourg-plage, poursuite de la réfection des réseaux et voiries en campagne...), Carnac s'autorise une petite pause hivernale. L'occasion pour vous de profiter des nombreuses animations proposées dans le cadre des festivités de fin d'année, grâce à l'action combinée des services de la Ville et des associations carnacoises.

Le temps d'un Noël enchanté, les enfants pourront s'initier à des jeux traditionnels en bois, caresser les animaux de la mini-ferme, s'émerveiller devant les décorations et illuminations, profiter d'un dessin animé, d'un spectacle ou d'un atelier préhistorique, avant de rencontrer le Père Noël en personne autour d'un chocolat chaud et de friandises. Quant à leurs parents, ils pourront découvrir les créations de nombreux artistes, s'initier à la danse et à la musique, visiter les alignements mégalithiques ou déguster de nombreuses spécialités culinaires, grâce aux chalets gourmands, ainsi qu'aux soirées bavaroises et savoyardes.

À l'issue de ces festivités de Noël, nous vous donnons rendezvous le samedi 20 janvier, à la salle du Ménec, pour les vœux du Maire. L'occasion de célébrer ensemble cette nouvelle année, mais également de vous présenter nos projets pour 2018. En attendant ce rendez-vous, auquel nous vous espérons nombreux, nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, d'agréables fêtes de fin d'année.

Carnac, un souffle nouveau

Nous ne pensons pas que le développement économique de la commune repose exclusivement sur la recherche d'un nombre toujours croissant de touristes.

Ni que les programmes immobiliers actuels, qui accroissent la construction de nouvelles résidences secondaires, vont enrayer la baisse de la population.

Pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises, pour favoriser le télétravail, il faut assurer une couverture intégrale du territoire par les réseaux mobiles et un accès numérique de qualité pour tous.

Or nous sommes loin de cette situation dans toute la commune où Il faut vivre au quotidien avec une téléphonie mobile en pointillé et une liaison Internet irrégulière et poussive. On attend avec impatience une implantation d'antennes relais qui couvre intégralement le territoire par tous les opérateurs.

On attend aussi la mise en œuvre de la deuxième tranche de « Bretagne très haut débit » qui prévoit de déployer rapidement un réseau de fibre optique sur Carnac.

Nous espérons que ces 1400 prises seront justement réparties et que l'ensemble de la commune profitera de cet équipement indispensable.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

L'adjointe au tourisme jette le trouble!

Au moment où les travaux de l'office du tourisme de la plage vont être engagés après celui du bourg soit l'ensemble 600 000€.

Au moment où des décisions d'investissements pour le boulevard de la plage vont se décider, soit 6 000 000€. Après avoir décidé que la politique touristique de Carnac se ferait sans lien avec celle d'AQTA.

Après qu'une décision vient d'être prise pour l'admission du dossier des Menhirs à concourir auprès de l'UNESCO. Donner sa démission de toutes ses fonctions en lien avec le tourisme pour des raisons professionnelles nous semble étonnant de la part d'une personne qui connaît bien cette fonction et qui a déjà quitté son poste en 2009 avec les conséquences que vous n'avez pas oubliées.

Comme si, en 2014, acceptant d'être adjointe au tourisme, l'idée d'un investissement personnel pour Carnac ne lui avait pas effleuré l'esprit, alors que notre économie locale est basée essentiellement sur le tourisme.

C'est tout simplement incroyable !...

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de Noël et nos meilleurs vœux pour 2018!

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES

- 02 septembre Laura EVENO et Léo VERRIER
- 02 septembre Dina SALAKHOVA et Eric ROUSSET
- 15 septembre Enora BELENFANT et Farhad MOSHIRI
- 16 septembre Gwenaël LENFANT et Gaëlle ALMAR
- 21 octobre Solenn MALHERBE et Stéphane SOULÉ
- 28 octobre Pierre-Brieuc LE GUNÉHEC et Sylvie BUSNEL

NAISSANCES

- 06 septembre Prune RICOUR
- 9 octobre Maël LAUDET
- 13 octobre Evann LE CORRE SUDHOYE

DÉCÈS

- 26 août 2017 Jean GUYONVARD 75 ans
- 30 août 2017 Alain LE CORVEC 91 ans
- 30 août Hervé LE LEUCH 54 ans
- 03 septembre Marie RUBAT du MERAC veuve THOMAS 85 ans
- 10 septembre Denise ENDERLEN veuve PERRIGUEY 85 ans
- 10 septembre Christian GUEZEL 46 ans
- 12 septembre Bernadette LE GLOAHEC veuve PÉCHOUR 97 ans
- 23 septembre Rolande LE DOUARIN veuve GIRARD 78 ans
- 03 octobre Guy LE GOFF 76 ans
- 19 octobre Simone KERGOZIEN veuve AUDO 89 ans
- 19 octobre Simone KERGOSIEN veuve LE MAREC 85 ans
- 06 novembre Marie-Madeleine SALIGOT épouse MARY 70 ans



BRÈVES

Communiqué de la Préfecture

Le service d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire de la Préfecture est désormais fermé, il faut donc effectuer ces démarches administratives par voie dématérialisée sur Internet 24h/24 et 7j/7.

Elles sont accessibles sur les sites des services de l'État : www.ants.gouv.fr, www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

N'oubliez pas

Anticipez vos demandes de rendez-vous pour vos cartes d'identités ou Passeport. Le délai pour en obtenir un est de un mois.



DÉCHETS

Déchetterie

Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés. Située au Parc d'Activités de Montauban, elle dépend de « Auray-Quiberon-Terre-Atlantique ».

Pour toutes informations contactez le 02 97 52 91 48 ou le 02 97 52 39 39.

Collecte des ordures ménagères

Assurée par Auray-Quiberon-Terre-Atlantique, la prise en charge des ordures ménagères s'effectue le lundi matin. Il est recommandé de déposer le conteneur la veille. Pour les sacs jaunes, le retrait a lieu le samedi matin. Pour l'écostation de Poul Person, les déchets allant dans le bac jaune doivent être déposés sans sacs, c'est-à-dire en vrac.

Infos au 02 97 29 18 69 ou accueil@auray-guiberon.fr

Collecte des encombrants

Sur inscription préalable, les agents du Centre Technique Municipal effectuent en porte-à-porte la collecte de vos encombrants (objets volumineux : matelas, canapés, gros électro-ménager, provenant exclusivement d'usage domestique qui ne peuvent pas être chargés dans un véhicule léger) le 1^{er} jeudi de chaque mois de septembre à juin. Cette collecte est complémentaire au dépôt qui peut être effectué en déchetterie.

Infos complémentaires et inscriptions: 02 97 52 79 82













